

Dialogues transculturels
franco-chinois
Altérité et transmission

跨時空的漢法文化對話
(下) 差異與傳承

林志芸◎主編

國家圖書館出版品預行編目 (CIP) 資料

跨時空的漢法文化對話 / 林志芸主編. -- 初版. -- 桃園縣中

壠市：中央大學出版中心：臺北市：遠流，2013. 04

冊：公分

上冊，影響與轉譯

下冊，差異與傳承

ISBN 978-986-03-5886-5 (上冊：平裝)

ISBN 978-986-03-5887-2 (下冊：平裝)

1. 中國文學 2. 法國文學 3. 文學評論

820.7

102000198

跨時空的漢法文化對話 (下) 差異與傳承

主編：林志芸

執行編輯：許家泰

編輯協力：黃薰儀

出版單位：國立中央大學出版中心

桃園縣中壠市中大路 300 號 國鼎圖書資料館 3 樓

遠流出版事業股份有限公司

台北市南昌路二段 81 號 6 樓

展售處／發行單位：遠流出版事業股份有限公司

地址：台北市南昌路二段 81 號 6 樓

電話：(02) 23926899 傳真：(02) 23926658

劃撥帳號：0189456-1

著作權顧問：蕭雄淋律師

法律顧問：董安丹律師

2013 年 4 月初版一刷

行政院新聞局局版台業字第 1295 號

售價：新台幣 320 元

如有缺頁或破損，請寄回更換

有著作權・侵害必究 Printed in Taiwan

ISBN 978-986-03-5887-2 (平裝)

GPN 1010200179

 遠流博識網 <http://www.ylib.com> E-mail: ylib@ylib.com

Sommaire

· Préface	5
· Sagesse chinoise et politique française chez Montesquieu Sylvain Menant	9
· Le mythe chinois dans la critique antireligieuse des Lumières françaises Geneviève Artigas-Menant	29
· Identité et subjectivité dans le discours romanesque et historiographique québécois Paul Perron	59
· Victor Segalen et la pensée chinoise 辛憶卿 Yih-Ching HSIN	87
· L'image – en tant que message au centre de nombreux proverbes français et chinois 徐慧韻 Elodie H.-Y. HSU	105
· La problématique de l'altérité dans <i>Le Combat pour le sol</i> de Victor Segalen 廖潤珮 Jun-Pei LIAO	119
· Archéologie d'une image: Les quatre cents coups dans 你那邊幾點 Conditions de possibilités du dialogue culturel euro-français/sino- taiwanais Jean-Yves Heurtebise	151
· Le matrimoine proustien 洪藤月 Teng-Yueh HONG	179
· Une politique des arts – la correspondance du ministre Henri Bertin avec les missionnaires de Pékin, au XVIII ^e siècle 李招瑩 Chao-Ying LEE	207

跨時空的漢法文化對話

(下) 差異與傳承

林志芸 主編

Sommaire

· Préface	5
· Sagesse chinoise et politique française chez Montesquieu Sylvain Menant	9
· Le mythe chinois dans la critique antireligieuse des Lumières françaises Geneviève Artigas-Menant	29
· Identité et subjectivité dans le discours romanesque et historiographique québécois Paul Perron	59
· Victor Segalen et la pensée chinoise 辛憶卿 Yih-Ching HSIN	87
· L'image – en tant que message au centre de nombreux proverbes français et chinois 徐慧韻 Elodie H.-Y. HSU	105
· La problématique de l'altérité dans <i>Le Combat pour le sol</i> de Victor Segalen 廖潤珮 Jun-Pei LIAO	119
· Archéologie d'une image: Les quatre cents coups dans 你那邊幾點 Conditions de possibilités du dialogue culturel euro-français/sino- taiwanais Jean-Yves Heurtebise	151
· Le matrimoine proustien 洪藤月 Teng-Yueh HONG	179
· Une politique des arts – la correspondance du ministre Henri Bertin avec les missionnaires de Pékin, au XVIII ^e siècle 李招瑩 Chao-Ying LEE	207

Préface

Le colloque « Dialogues culturels franco-chinois » a eu lieu les 8 et 9 octobre 2010 à l'occasion du 30e anniversaire du département de français de l'Université Nationale Centrale. C'était le premier de ce genre à Taiwan. Etant donné le nombre des communications (26 en tout), les questions abordées sont vastes et les thèmes divers : 5 panels ont été constitués – 1. Dialogue et influence, 2. Patrimoine, 3. Identité, aliénation, altérité, 4. Traduction, 5. Transmission et migration.

Ce recueil *Dialogues transculturels franco-chinois* (跨時空的漢法文化對話) contient 16 études issues du colloque, réparties en deux volumes selon la langue utilisée : le premier - *Influence et traduction* (影響與轉譯), écrit en chinois, traite l'inter-influence entre des auteurs écrivant en langue chinoise et des écrivains français, ainsi que des problèmes de traduction en chinois d'ouvrages littéraires français : **Te-Yu Lin** met en parallèle deux poétesses Hu Pin-Ching et Anna de Noailles pour réfélchir sur la réception culturelle et littéraire dans la démarche créatrice des femmes écrivains; **Chi-Lin Hsu et Kai Sheng** comparent les stratégies narrative et stylistique chez Lai-He et Anatole France ; **Chia-Ping Kan** porte l'intérêt à la réflexion narrative de Balzac et de Cao Yueqin ; **Cheng-Sheng Weng** aborde le métissage des cultures orientale et occidentale dans le théâtre d'Antonin Artaud; **Wen-Hui Chang** étudie le thème de l' « éternité » dans Le Dit de Tianyi de François Cheng et dans l'album *La Vie Duale* de Chin-Lang Hou; **Chih-Yun Lin** explore des problèmes de la traduction en chinois du jeu de mots dans *La Double*

Inconstance et *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux; **Chien-Wen Tsai** compare les rites des boissons alcoolisées des banquets chinois et français.

Le second volume - *Altérité et transmission* (差異與傳承), écrit en français, examine la différence, la similitude, et la transmission des deux cultures et pensées en question: **Sylvain Menant** envisage « la sagesse des Chinois » que Montesquieu dégage de documentations sur la Chine pour l'application à la France; **Geneviève Artigas-Menant** travaille les aspects documentaire, philosophique et polémique du « mythe chinois » dans les écrits de Robert Challe et de Voltaire; **Paul Perron** se penche sur le problème de l'identité nationale dans le discours romanesque et historiographique québécois; **Yih-Ching Hsin** observe des points de rencontre entre la pensée et la sensibilité de Victor Segalen et la culture chinoise; **Hui-Yun Hsu** décrit des similitudes et correspondances entre proverbes français et chinois; **Jun-Pei Liao** souligne le conflit de la rencontre des mondes chinois et français dans *Le Combat pour le sol* de Victor Segalen; **Jean-Yves Heurtebise** s'intéresse aux possibilité et condition du dialogue culturel entre les deux civilisations; **Teng-Yueh Hong** montre l'influence de Madame Jeanne Proust sur la carrière de Marcel Proust; et enfin **Chao-Ying Lee** analyse la politique des arts dans *Les Mémoires concernant les Chinois* d'Henri Bertin.

Grâce à la participation des chercheurs de divers domaines, les thèmes de cet ouvrage se révèlent riches et variés. L'ensemble du travail ouvre de

nombreux champs d'exploration à l'étude du dialogue entre les deux cultures.

Nous remercions tous les chercheurs et collègues de leur contribution au colloque et à ce recueil, en particulier l'assistante du département Michelle LIN, sans l'aide de laquelle toutes ces entreprises n'auraient pu être réalisées.

Chih-Yun LIN

Sagesse chinoise et politique française chez Montesquieu

Sylvain Menant *

Résumé

Montesquieu, fondateur de la science politique moderne au 18^e siècle, a consacré son grand traité, *De l'Esprit des lois* (1748), à une vaste enquête sur tous les régimes politiques du monde, leur fondement et leurs lois. L'un des pays qui l'intéressent le plus est la Chine. Une récente édition de ses notes de lecture permet de mieux comprendre ses intentions. Il cherche à dégager de toute la documentation disponible à son époque des enseignements applicables à la France. Malgré ses réserves sur un régime qu'il juge despotique, il est loin de pratiquer, comme on l'a dit, une sorte de « sinophobie ». Il admire notamment la résistance de la Chine aux troubles et révolutions, le système des châtiments gradués, celui du mandarinat, le mode de collecte des impôts. Il met en valeur le rôle de « l'esprit général », un consensus dans tout l'empire chinois depuis des siècles autour de quelques principes fondamentaux, qui constitue « la sagesse des Chinois ».

Mots clés: Montesquieu, Chine, impôts, mandarinat, justice

* Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne

On sait que la civilisation chinoise a fasciné le Siècle des Lumières français. La connaissance approximative qu'en avaient les intellectuels et le public cultivé a suscité une grande admiration, un désir d'imitation, surtout dans le domaine des arts décoratifs, et de multiples comparaisons avec les usages et les lois en vigueur en France. Le fondateur de la science politique dans son pays, Montesquieu, s'est vivement intéressé à la Chine comme ses contemporains, et spécialement aux lois, au système de gouvernement, aux mœurs et à l'économie de la Chine. Il en fait un des éléments de sa réflexion générale sur tous les régimes politiques du monde, leurs fondements et leurs lois, réflexion qu'il a développée dans son grand ouvrage publié en 1748, *De l'esprit des lois*¹. Montesquieu tire ses informations sur la Chine des mêmes sources que tous ses contemporains: les lettres des missionnaires jésuites, la *Description de la Chine* du P. Du Halde publiée en 1735, le récit du voyage de l'amiral Anson mis en valeur par Voltaire, quelques témoignages de marchands européens. Mais Montesquieu est caractérisé par un esprit critique très développé, qui remet en question systématiquement les récits et les jugements de ses prédécesseurs. Il tient avant tout à l'indépendance de son esprit. D'autre part, la plupart des informations parviennent en France aux XVII^e et XVIII^e siècles par l'intermédiaire de la Société de Jésus. Montesquieu, élevé chez les Oratoriens, congrégation enseignante rivale des jésuites, se défie des entreprises de la compagnie de Jésus, et soupçonne que son témoignage sur la Chine est orienté de façon tendancieuse dans un sens favorable aux Chinois. L'auteur de *L'esprit des lois* exprime tant de réserves sur certains aspects de la civilisation chinoise qu'il a pu être taxé de « sinophobie »²: son attitude réservée contraste avec

1 Toutes les références à *De l'esprit des lois* (entre parenthèses dans le texte) renvoient à l'édition de Laurent Versini, Paris: Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1995, 2 vol. (numéro du livre en chiffres romains et du chapitre en chiffres arabes, suivis du numéro du tome et de la page).

2 Voir Michele Fatica, « Le fonti orali della sinofobia di Ch.-L. Secondat de Montesquieu », *L'Europe de Montesquieu*,

l'enthousiasme de la plupart des écrivains de son temps et avec la vision philosophique qu'ils présentent du pays, de ses mœurs et de ses croyances. Ses réserves portent notamment sur l'état économique de la Chine. La prospérité extraordinaire dont parlent les missionnaires lui paraît peu vraisemblable, et sans doute limitée à quelques zones favorisées. Il est sceptique sur l'efficacité de la médecine chinoise, en rationaliste qui a cherché à partir des connaissances physiologiques pour établir les bases d'une médecine expérimentale. Mais surtout, il voit dans le système politique de l'Empire chinois une forme cynique du despotisme, dont il fait une analyse en profondeur dans *L'esprit des lois*, pour le condamner comme le pire des systèmes, même si les circonstances peuvent le rendre parfois inévitable et préférable à l'anarchie. Il reprend en la durcissant la formule qu'avait employée, malgré toute son admiration pour les Chinois, le P. Du Halde : « C'est le bâton qui gouverne la Chine » (VIII, 21, t. I, p. 281, note). Et si les conséquences de ce régime brutal ne sont pas catastrophiques sur tous les plans, c'est aux yeux de Montesquieu pour des raisons accidentelles, notamment les effets du climat qui corrigent ceux d'un mauvais gouvernement (VIII, 21, t. I, pp. 282-283). On est donc fondé à parler d'un jugement global plutôt négatif de l'auteur de *L'esprit des lois* sur la Chine, bien différent de l'enthousiasme et de l'admiration de ses contemporains.

Deux publications récentes permettent de nuancer cette « sinophobie » de Montesquieu . Une thèse d'abord, soutenue à l'Université de Nice sous la direction de Marie-Hélène Cotoni : le livre de Jacques Pereira qui en est tiré, publié en 2008 aux éditions de l'Harmattan, est intitulé *Montesquieu et la Chine*. Il synthétise, complète et rectifie les travaux plus anciens. Ensuite, les notes de lecture de Montesquieu ont fait l'objet d'une savante édition cri-

Cahiers Montesquieu n°2, pp. 395-409.

rique, sous le titre de *Geographica* (écrits sur la géographie) dans la collection des œuvres complètes de Montesquieu publiées à la Voltaire Foundation d'Oxford (tome 16, 2009) et maintenant par les Presses de l'ENS de Lyon. C'est notamment la façon dont Montesquieu fait un choix dans la *Description de la Chine* du P. Du Halde qui nous permet de comprendre le mouvement de sa pensée. L'idée qui nous guidera ici est celle d'un projet pratique de l'écrivain. Son seul but n'est pas de comprendre et de connaître un monde étranger au sien, ni de mettre en évidence le caractère particulier, et non universel, des choix français et, plus largement, occidentaux. Montesquieu songe aussi aux imperfections de la monarchie à la française, qu'il accepte mais qu'il passe au crible de son esprit critique. Son enquête sur la Chine est donc guidée par l'espoir de trouver dans ce pays lointain des idées de remèdes aux défauts de la politique, de la justice ou de l'économie françaises. En cela, il agit en bon citoyen, mais aussi en parlementaire d'Ancien Régime, qui se sent investi d'une mission de service public; il est, comme il le dit, un de ces « magistrats qui, ne trouvant que le travail après le travail, veillent nuit et jour pour le bonheur de l'empire » (XIII, 20, t. I, p. 439). Nous chercherons donc, dans *L'esprit des lois*, des propositions de réformes inspirées par l'exemple chinois, et appliquées ou applicables aux institutions françaises. L'hypothèse que je défendrai est que Montesquieu a trouvé en Chine, en tout cas dans la Chine telle qu'il la connaît ou se la représente, un modèle sur certains points pour la France moderne. Ce sera une contribution à l'étude de l'influence profonde que *L'esprit des lois* a exercée sur la pensée politique des élites françaises jusqu'à ce jour.

I. Du pouvoir

Le but final de la vaste entreprise de Montesquieu consiste, on le sait, à

comprendre et faire comprendre la logique interne profonde de chaque type de gouvernement. Cette recherche et cette mise au clair doivent conduire chaque citoyen à mieux adhérer à l'esprit de la collectivité à laquelle il appartient. Mais elles doivent aussi apporter des améliorations à chaque régime, car chaque régime fonctionne de façon d'autant plus efficace que toutes les lois et toutes les pratiques sont davantage en harmonie avec le principe du « gouvernement », avec la logique interne du système politique auquel il appartient. Ainsi, une monarchie où certaines lois iraient contre la possibilité d'acquiescer et de conserver de l'honneur risquerait de s'affaiblir, de connaître la décadence et finalement de disparaître au profit d'un régime plus brutal (c'est ce que montrait déjà, on s'en souvient, l'épisode des Troglodytes dans les *Lettres persanes*, et c'est ce que développe le livre VIII de *L'esprit des lois*, qui traite « de la corruption » des régimes politiques). La réflexion sur le régime politique établi en Chine renforce cette conviction chez Montesquieu, quelque préférence qu'il ait pour d'autres régimes. Voilà un vaste empire, aux dimensions et à la diversité incomparables avec celles du royaume de France, qui parvient à fonctionner de façon dans l'ensemble cohérente et à survivre à de multiples révolutions, conflits, luttes de succession. Ces réalités historiques ont retenu toute l'attention de Montesquieu, qui recopie (ou fait recopier, on ne sait) longuement, au fil de dizaines de pages, la succession des dynasties, des coups d'État, des assassinats qui jalonnent les siècles de l'empire chinois, tels que le P. Du Halde les raconte. La conclusion de cette enquête dans une histoire dramatique n'est pourtant pas un jugement sévère sur la violence des peuples, la médiocrité des héritiers, la fragilité du pouvoir. Tout au contraire, la conclusion met en vedette la stabilité d'un grand peuple qui compte beaucoup d'esprits profondément pénétrés des principes nationaux. Comme l'écrit Montesquieu résumant un paragraphe du P. Du Halde, « la Chine s'est toujours relevée des malheurs et des troubles par la sagesse de ses lois fonamen-

tales » (*Geographica*, p. 207). Sans que la formule soit reprise explicitement dans *L'esprit des lois*, l'idée y est partout répandue: un petit nombre de lois fondamentales assure la pérennité d'un État. Pour employer une expression qui a fait couler récemment en France beaucoup d'encre et de salive, ces lois fondamentales se confondent avec l'identité nationale qu'elles définissent pour l'essentiel. Montesquieu fait partie d'un courant de réflexion historique qui en France traverse tout le XVIII^e siècle et qui, malgré la Révolution française, court jusqu'à nous. Avant Montesquieu, ou parallèlement à lui, de bons esprits comme le Président Hénault, Voltaire, le duc de Saint-Simon (qui écrivent en même temps que Montesquieu compose et publie *L'esprit des lois*) cherchent à dégager de l'histoire de France depuis le moyen âge jusqu'au règne de Louis XIV ces lois fondamentales du royaume qui en assurent la pérennité et la prospérité. C'est cette recherche qui fait l'unité profonde des grands travaux historiques et politiques que sont l'*Abrégé chronologique* de Hénault, *Le Siècle de Louis XIV* de Voltaire, les Mémoires de Saint-Simon – qui aboutissent d'ailleurs à des conclusions sensiblement différentes. Le cas de la Chine ne fournit pas à ceux qui veulent perfectionner le modèle de la monarchie française, admiré et imité dans toute l'Europe, des recettes magiques. Vu de près dans les documents les plus précis, « le merveilleux s'est évanoui » (VIII, 21, t. I, p. 282), au moins dans le regard critique d'un Montesquieu. Mais une fois dissipée l'image embellie d'un monde parfait, reste la confirmation de l'intuition fondamentale de toute la pensée de l'auteur de *L'esprit des lois*: c'est grâce aux lois, et spécialement aux lois fondamentales des États, qu'est assuré le bonheur des peuples.

Reste que certains aspects des institutions chinoises peuvent aider à améliorer le système français, si différents que soient les climats et l'esprit des nations, très influents selon Montesquieu. C'est le cas par exemple des mesures adoptées en Chine pour assurer l'obéissance des provinces les plus